

COMMUNE DE BELBERAUD
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU : 20 OCTOBRE 2014

Début de séance à : 20h30

Présents : Mmes GARRIGUES, OUTRE, DURAND, DELMAS, SCHOTTE, AUSTRUY, CAPGRAS et BOUVILLE.

MM MONFRAIX, SORROCHE, LIONNET, CROS, BOUBILA, FOUCHER et PERES.

Secrétaire : Mme AUSTRUY

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 29/09/2014,
- Sécurité de la commune (plan communal de sauvegarde, radars pédagogiques, bornes incendie),
- Retour sur le conseil de communauté du Sicoval,
- Retour sur les commissions scolaire et communication,
- Questions diverses.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION

Tarifs repas cantine – rentrée scolaire 2014-2015 -

Madame le Maire rappelle le choix fait en 2013 de la Société RECAPE comme prestataire pour les repas de cantine, solution ayant permis de servir des repas de bien meilleure qualité.

Pour 2014, la Société RECAPE propose que :

- le repas maternelle passe de 2,46 € TTC à 2,53 € TTC soit 2,56% d'augmentation
- le repas élémentaire passe de 2,54 € TTC à 2,60 € TTC soit 2,49% d'augmentation
- le repas adulte soit fixé à 4,20€

Après négociation, cette proposition doit faire l'objet d'un avenant à la Convention de Livraison de repas 2013-2014. Madame le Maire propose de maintenir pour cette année le prix unitaire à facturer au même tarif qu'auparavant, celui-ci étant bien inférieur au coût de la prestation, repas plus frais (personnel et bâtiment).

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident de fixer à nouveau le prix à facturer à 3€ pour l'année scolaire 2014-2015, et le prix du repas adulte à 4.20 euros.

La délibération est votée à l'unanimité.

SUJETS HORS DÉLIBERATION:

I. Sécurité de la commune :

a. Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Bien que notre commune soit peu concernée par les risques majeurs notamment depuis le récent démantèlement du dépôt pétrolier de Total, il est important d'en connaître les signes pour pouvoir se prémunir et savoir la conduite à tenir.

C'est l'objet du PCS, la déclinaison au niveau communal du Plan ORSEC départemental.

L'état d'avancement de la mise à jour du PCS voté en 2013 est présenté au Conseil Municipal par Madame DURAND qui l'informe des risques majeurs auxquels la commune pourrait être exposée.

Ces risques sont décrits avec alertes prévues, consignes et conduite à tenir dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour l'information de la population. Il constitue la première partie du PCS.

Elle présente ensuite l'organisation communale envisagée pour alerter la population et faire face. Elle explique notamment que Madame le Maire (DOS) dirige les opérations de secours sur le territoire de la commune et décide du déclenchement du PCS. Est présentée ensuite la composition prévue pour la cellule de crise. Des réunions vont permettre de définir des secteurs de responsabilité pour tous les élus.

b. Radars pédagogiques :

Monsieur MONFRAIX présente la proposition de la commission pour l'implantation des deux radars qui doit être validée à présent avec le Conseil Général lors d'une réunion le 21 prochain, car ces radars sont prévus sur des voiries départementales, soit:

- Route de Fourquevaux en allant vers le village avant le panneau (pour tenir compte de l'ensoleillement nécessaire à son alimentation)
- Chemin de la Briqueterie 30m avant le croisement du chemin de la Tour

Madame le Maire annonce que suite aux nombreuses demandes faites, le Conseil Général a accepté la limitation de 70 à 50 km à l'heure aux lieux-dits « Marensac » et « Pluméja » sur la route de Fourquevaux.

c. Bornes incendies :

Un plan d'implantation est remis à chacun des conseillers et Madame le Maire indique que contrôles débit/pression faits sur les poteaux en place sont aux normes.

II. Retour sur le conseil de communauté du Sicoval :

Monsieur LIONNET rapporte certains points, à savoir, que :

- un accord a été finalisé avec le pôle canal concernant les terrains de Coca Cola qui va donc pouvoir s'agrandir et créer de nouveaux emplois.
- l'arrivée validée d'une grande entreprise avec environ 400 emplois à Labège
- l'aide au parc privé pour les personnes à faible revenu (services de l'ANAH)
- le projet politique du Sicoval présenté par le Président

III. Retour sur les commissions :

a. Scolaire- Jeunesse – Madame OUTRE

Cours de Djembé - voté au budget 2014- reconduit pour novembre et décembre

Diversification des activités extrascolaires avec de l'éveil à l'art (peinture) et la zumba en novembre. D'autres sont prévues pour le reste de l'année scolaire (stretching postural, rugby, gym...). Une convention avec chaque association intervenante est prévue

b. Communication – Madame DURAND

Le prochain Echo de Belberaud devrait paraître à la mi-janvier. L'actualisation des données du site internet est en cours en attendant une mise à jour du logiciel d'administration de celui-ci devenue nécessaire. La commission prépare le cahier des charges.

Une réflexion à laquelle la commission compte prochainement associer les belberautins est menée pour le choix d'un logo identifiant notre village sur les documents et médias.

c. Travaux - Monsieur MONFRAIX

La société Eiffage effectue actuellement des travaux d'enfouissement des réseaux ERDF sur 2km dans le cadre du programme départemental

IV. Questions diverses:

Madame le Maire, accompagnée de Madame POUMIROL et de Monsieur DUCERT a rencontré vendredi soir les salariés de la Société Zodiac où 66 postes sur 92 vont être supprimés, une décision définitive de délocalisation en Malaisie ayant été prise. Elle indique qu'entre 2010 et 2013 Zodiac a distribué 50 millions à ses actionnaires. Ces licenciements sont scandaleux.

Il faut maintenant apporter une aide à la reconversion des salariés : Madame GARRIGUES doit rencontrer le directeur Zodiac Europe et Madame POUMIROL le Ministre concerné, ceci afin d'obtenir pour les salariés des indemnités de licenciement et de reconversion conséquentes. A niveau du Sicoval, seront négociés avec les entreprises des embauches prioritaires en fonction des qualifications.

Par ailleurs elle indique que le chef d'entreprise de la société Boué, dont le projet d'implantation sur le dernier terrain de la Balme avait été arrêté, ne pourra mener à bien son projet, la banque lui en refusant le financement en raison de son accident de santé.

Fin de séance à 22 h.